



SCPI Pierre 48 : hausse du prix de la part

Sandra ROUMI

« Après expertise, Sopargem a décidé de revaloriser la valeur de la part de la SCPI Pierre 48. Elle passe de 575 euros en janvier 2004, contre 530 euros en début d'année, soit une hausse de 8,5%. Par ailleurs, le prix d'émission augmentera jusqu'à nouvel ordre de 3 euros chaque mois.

A noter : Pierre 48 est une SCPI à coupon zéro, investie en appartements soumis à loi de 1948, permettant de défiscaliser les revenus fonciers. La valeur de la part a été multipliée par 2,3 depuis la création fin 1996. »